

Assemblée générale de CNP Assurances du 17 avril 2020

L'assemblée générale ordinaire et extraordinaire des actionnaires de CNP Assurances s'est réunie le 17 avril 2020 à 14h30 hors la présence physique des actionnaires, sous la présidence de Jean-Paul Faugère, président du conseil d'administration de CNP Assurances, et en présence du directeur général, du directeur général adjoint et de la secrétaire du conseil d'administration.

Lors de cette assemblée, le président du conseil d'administration a présenté le contexte économique et financier de l'année écoulée, et souligné que la solidité de CNP Assurances n'était pas remise en cause par l'environnement actuel compte tenu de la politique d'investissements très prudente en continuité avec la stratégie de long-terme de l'entreprise et d'une gestion des risques assurantiels maîtrisée.

Il a rappelé que la proposition d'affectation de l'intégralité du résultat de l'année 2019 en report à nouveau en lieu et place du versement d'un dividende a été prise dans le contexte très particulier de l'environnement actuel, ce qui ne ferme pas la possibilité qu'une distribution de dividendes soit proposée aux actionnaires par le conseil d'administration une fois la situation réévaluée.

Antoine Lissowski, directeur général, a présenté les faits importants pour le Groupe en 2019 ainsi que les résultats sur cette période. Il a rappelé pour 2020 que les nombreuses incertitudes liées à l'ampleur et à la durée de la crise générée par l'épidémie de Covid-19 ainsi que leurs impacts négatifs potentiels sur CNP Assurances avaient conduit à retirer le 7 avril dernier l'objectif de croissance du résultat net part du Groupe pour 2020 communiqué le 20 février 2020.

Les présentations des présidentes du comité d'audit et des risques, du comité des rémunérations et des nominations et celles des Commissaires aux comptes sur l'ensemble de leurs rapports ont été passées en revue.

Toutes les résolutions proposées au vote des actionnaires ont été adoptées, et en particulier celles qui s'inscrivent dans le prolongement des échanges et transferts de titres réalisés entre l'Etat français, la Caisse des Dépôts, La Poste et La Banque Postale (ratification de la nomination par cooptation de six administrateurs, consécutive à la démission de l'Etat et des six administrateurs représentant la Caisse des Dépôts).

Le texte intégral des résolutions proposées et le résultat détaillé des votes sont publiés sur le site Internet de CNP Assurances.

A propos de CNP Assurances

Acteur de référence sur le marché français de l'assurance de personnes, CNP Assurances est présent dans 19 pays en Europe et en Amérique latine, avec une forte activité au Brésil, son 2ème marché. Assureur, coassureur et réassureur, CNP Assurances conçoit des solutions de prévoyance/protection et d'épargne/retraite innovantes. La société compte plus de 38 millions d'assurés en prévoyance/protection dans le monde et plus de 12 millions en épargne/retraite. Conformément à son modèle d'affaires, ses solutions sont distribuées par de multiples partenaires et s'adaptent à leur mode de distribution, physique ou digital, ainsi qu'aux besoins des clients de chaque pays.

CNP Assurances est cotée à la Bourse de Paris depuis octobre 1998. Le Groupe affiche un résultat net de 1 412 M€ en 2019.

Contacts Presse

Florence de Montmarin 01 42 18 86 51

Tamara Bernard 01 42 18 86 19

Caroline Ceintrey 01 42 18 85 73

servicepresse@cnp.fr

Suivez-nous sur :



Investisseurs et analystes

Nicolas Legrand 01 42 18 65 95

Jean-Yves Icole 01 42 18 86 70

Typhaine Lissot 01 42 18 83 66

Julien Rouch 01 42 18 94 93

infofi@cnp.fr

